

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 24 octobre 1949

La séance est ouverte à quatre heures et demie.

### LE PANDIT JAWAHARLAL NEHRU

PUBLICATION DANS LE COMPTE RENDU OFFICIEL DES DÉBATS DU DISCOURS PRONONCÉ DEVANT LES MEMBRES DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) propose la motion suivante:

Que le discours du pandit Jawaharlal Nehru, premier ministre de l'Inde, prononcé devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, en la salle des Communes, le 24 octobre 1949, soit inséré dans les *Débats* de la Chambre et fasse partie des dossiers permanents de ce Parlement.

M. Browne (Saint-Jean-Ouest): Est-ce à dire que l'allocation du premier ministre et la vôtre, monsieur l'Orateur, seront aussi imprimées dans le *hansard*?

Le très hon. M. St-Laurent: Ainsi le veut la coutume, je crois. Le compte rendu de l'ensemble de la cérémonie sera versé au compte rendu des délibérations de ce jour.

(La motion est adoptée).

*(Pour le texte du discours du premier ministre Nehru, ainsi que des allocutions de bienvenue et de remerciements, voir l'Appendice "A" pages 1123 à 1127 inclusivement.)*

### CHAMBRE DES COMMUNES

SYSTÈME DE HAUTS-PARLEURS—OCCASION POUR LES DÉPUTÉS DE RENCONTRER LES VISITEURS DE DISTINCTION

M. G. A. Cruickshank (Fraser-Valley): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur, pour formuler, par votre entremise, une proposition à la Chambre. Plusieurs fois déjà, elle a reçu l'appui de l'honorable député de Macleod (M. Hansell). Nous avons eu aujourd'hui l'insigne honneur de recevoir la visite du distingué premier ministre de l'Inde. J'ai l'avantage d'être bien placé à la Chambre; très peu de députés cependant ont pu l'entendre et, dans les tribunes, personne n'y a réussi. A notre époque de progrès scientifique, il n'y a pas de raison pour que nous n'ayons pas de hauts-parleurs. Par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, je prie avec instance le premier ministre (M. St-Laurent) d'adopter d'autres dispositions.

M. W. D. Wylie (Medicine-Hat): Permettez-moi de dire que j'ai essayé de suivre avec attention les observations du premier ministre de l'Inde. Tous les députés qui siègent dans cet angle-ci de la Chambre voulaient, j'en suis sûr, entendre ses paroles; aucun cependant n'a pu le faire. J'ose ajouter que tous les membres de la Chambe seraient sensibles à l'honneur de rencontrer le premier ministre de l'Inde. Le juge W. H. Ellis, de Medicine-Hat, actuellement dans l'Inde, m'a adressé plusieurs lettres où il dit d'excellentes choses du premier ministre Nehru. J'aurais aimé faire la connaissance du premier ministre, mais je n'en ai pas eu l'occasion. Je n'ai pu saisir tout ce qu'il a dit. Il me semble qu'on devrait prendre des mesures, afin que tous les députés puissent entendre ce qui se dit à la Chambre.

M. l'Orateur: J'examinerai la question. Il est regrettable, en effet, qu'il n'y ait pas eu d'amplificateurs en cette circonstance. Je puis assurer aux honorables députés que la question est à l'étude. On sait que mon prédécesseur a mené une enquête approfondie sur le sujet. Je suis certain qu'il consentira à faire partie de tout comité qu'on pourrait charger d'étudier la question plus à fond ou que de toute façon il collaborera à la solution de ce problème.

L'honorable député de Medicine-Hat dit qu'il désirait vivement faire la connaissance du pandit Nehru. Or, depuis que les députés m'ont fait l'honneur de m'élire Orateur de la Chambre, j'invite un groupe de députés et les membres de la Galerie de la presse à mon salon lorsqu'un personnage de marque, en visite à Ottawa, passe chez moi. Depuis le début de la session j'ai reçu quatre ou cinq visiteurs distingués; à chacune de ces occasions, j'ai invité trente ou quarante députés. La Chambre se rend compte que le salon de l'Orateur n'est pas assez grand pour recevoir tous les députés ensemble. J'espère, toutefois, continuer à en inviter trente ou quarante lorsqu'un personnage de marque passera chez moi. J'ajoute que si un honorable représentant tient particulièrement à faire la connaissance d'un visiteur distingué qui se trouve à Ottawa, je serai heureux de me rendre à son désir.

J'ai cru bon d'informer la Chambre de la ligne de conduite que j'ai adoptée à ce sujet.